





## Breaking News

La rumeur bruissait ... et la confirmation nous est dévoilée : Mme Clément Cottuz fera valoir ses droits à la retraite fin juin 2023.

La délégation **FO** lui souhaite que des vents favorables la conduisent vers des rivages paisibles afin de profiter pleinement d'une nouvelle période qui s'ouvre à elle.

Avec toute notre considération renouvelée.

Un autre départ et non des moindres : Frédéric Mistral nous quittera en mars 2023.

La délégation **FO** formule ses vœux les plus amicaux pour qu'il puisse réaliser son projet professionnel et personnel. Frédéric, avec toute notre considération renouvelée.

### §

## Cannes : Formation MDC ou Maniant Dangereusement le Chalumeau !

L'AFPA accueille dans ses locaux cannois une formation Monteur Dépanneur en Climatisation depuis mai dernier et une nouvelle session est arrivée le 9 janvier 2023. Des manquements sérieux concernant l'installation de ce plateau technique (moquette au sol, pas d'extraction d'air vicié et de fumées, extincteur inadéquat, dalles au plafond, etc.) ont été constatés. Plusieurs alertes ont émaillé les derniers CSEE à ce sujet, la dernière intervention à ce propos fut faite en séance plénière de décembre dernier.

Ainsi, Les élus demandent le retrait immédiat des bouteilles de gaz et l'intervention de la CARSAT. La direction fait le nécessaire en séance avec un retour du directeur de centre qui confirme la commande de l'évacuation des bouteilles de gaz en séance.

Un minimum pour le plateau technique loué qui est bien un espace tertiaire et non industriel comme il fut dit en séance.



Enfin, la session de certification se déroulera sur le plateau MDC de La Valette, si c'est possible !

**FO** espère que les frais engendrés pour le déplacement des stagiaires seront à la charge de la direction.

Avant que cette formation ne tourne en Monteur Dangereusement Conditionné, les élus du CSEE ont demandé le retrait sur le champ des bouteilles d'azote, d'oxygène et d'acétylène (10 bouteilles au total) et la demande d'intervention d'un Technicien de la CARSAT a été diligentée.

**FO** a hâte que cette situation qui n'a que trop duré soit régularisée définitivement et que les règles inhérentes à la prévention, à la sécurité et à la préservation de la santé et de l'intégrité physique des salariés, bénéficiaires et stagiaires soient la règle et non une exception ! D'autant plus que cette formation qualifiante a été commandée par le Conseil Régional.

### §

## C'est l'AFEST au Village

Après une annonce faite au CSSE de septembre 2022, voilà que nous apprenons que rien n'a été encore initié en PACA... Une campagne d'emailing est en préparation auprès des entreprises.



L'AFEST, un petit rappel : L'Action de Formation En Situation de Travail, issue de la loi Avenir, c'est un formateur (interne ou externe à l'entreprise) qui est mobilisé et un salarié qui est formé sur le lieu même du travail pendant son activité.

Pour rappel, **c'est un million € de chiffre d'affaire en PACA, sur une période de trois ans** qui devait débuter en octobre...

Pour **FO**, subsiste un certain nombre de doutes. Est-ce du retard dans la conception et la mise en œuvre de l'accompagnement ainsi que des outils fournis par le national pour cette mission ?

Pourtant, des salariés (9) avaient été repérés. Quand est-il de leur accompagnement et de la formation aux outils ? Sur ce sujet, la direction s'était pourtant engagée à ne pas mettre un formateur en difficulté lorsqu'il interviendrait dans une entreprise.

De plus, la direction avait émis la possibilité d'opportunités d'activité pour des formateurs en... sous-activité.

Pour **FO**, c'est clair, ce type d'action ne peut s'envisager que sur du volontariat ...

Que l'AFEST 2023 commence ! ... sous le regard scrutateur et acéré de **FO**...



## §

### Cléa... et zéro de C.A. ou Comment Laisser évader de l'Argent !

Zéro ! C'est le C. A. de 2022 sur feu ce dispositif qui donnait d'excellentes performances depuis qu'il est proposé par l'AFPA ! La direction tente de nous rassurer : c'est zéro de partout en toute région !

Sont évoqués les difficultés de RH à mobiliser, et la complexité de remise en route !

Pourtant, cela nous permettait de faire du sourcing pour abonder nos dispositifs de formation, mais ça, c'était avant !

Alors, la plaidoirie sur l'arbitrage de la direction ne nous convainc pas : ce sont bien les dispositifs Prépa, la Promo 16 18, sans oublier Déclic qui sont devenus la priorité...

Pour **FO**, il est sûr que lorsqu'on délaisse un segment de marché, voire un marché, (la formation professionnelle qualifiante par exemple ...), c'est bien la concurrence qui va s'engouffrer et c'est déjà le cas ! CQFD !

Enfin, le fait d'accroître nos activités d'accompagnement exigé par les tutelles nous éloigne de segments profitables et sur lesquels l'AFpa a toujours fait montre d'expertise et de performance.

Pour **FO**, notre vigilance sera de mise car, comme d'autres dispositifs (ReVa2, VAE, etc.) ou d'autres mesures, nous sommes dubitatifs et nous reviendrons sur ce sujet.

## §

## Pôle Emploi, Action de Formation Conventionnée et Aide Individuelle de Formation : pilotage à vue !

A date, la direction nous donne les informations suivantes :

- La commande assure une couverture du 1er trimestre en gros et ventilation d'une partie des AFC vers des AIF est prévue (-20%)
- Avec 60% du budget global de Pôle Emploi., les AFC vont bien diminuer de 20%, et ce budget sera transféré sur les AIF tout en conservant la même enveloppe budgétaire.
- Un taux de placement global AFC de 57% et de 53% pour les AIF, tous opérateurs de formation inclus !
- De nouvelles opportunités : des actions en amont de la formation : une préparatoire (ex : une découverte métier), voire des modules courts, et/ou après l'action de formation ; par exemple, obtenir une qualification supplémentaire ou complémentaire. Et voici le florilège de ce type d'actions potentielles : habilitations, FLE, RAN, etc.



Et quel est donc le but ? Simple, en fonction du résultat, Pôle Emploi s'appuiera sur cette expérimentation de 2023 pour rédiger le futur appel d'offre de fin d'année.

Conséquences : L'Afpa, comme les confrères, n'obtiendront plus de commande AFC de la part de Pôle Emploi qui comparera le taux de placement d'une session précédente. De fait, plus de nouvelle commande si le taux de placement au-delà de plus de 50% n'est pas atteint !

Alors, à quand les taux de placement de l'ensemble des organismes de formation pour que l'Afpa fasse sa veille concurrentielle ? Pôle Emploi est en train de les collecter et de les diffuser.

**FO** s'interroge déjà sur les indicateurs retenus par Pôle Emploi, indicateurs que nous attendons avec impatience, il va de soi, qu'ils soient quantitatifs ou qualitatifs !

**FO** se demande aussi quelle sera la position de Pôle Emploi ? En effet, étant le financeur devant gérer un budget et un certain nombre d'allocataires, n'hésitant pas non plus à inciter les demandeurs d'emploi d'engager tout ou partie de leur CPF, quelles seraient les contraintes autres ? Par exemple, un jeune demandeur d'emploi, n'ayant pas suffisamment de ressources CPF, et donc souhaitant une formation en AIF ? Qu'en sera-t-il de l'abondement de Pôle Emploi ? Serait-ce suffisant ? Y aurait-il un reste à charge ? Une sujet économique patent ...

Pour **FO**, c'est une « navigation à vue » qui s'impose, dans un contexte agité et pareillement sur les autres trimestres de 2023 !

**FO** a fait part de ses inquiétudes car l'Afpa rencontre des difficultés de sourcing avérées (stagiaires, bénéficiaires et intervenants), que notre projection se limite au trimestre, et que jusqu'à présent, nous n'avons pas d'éléments de la direction pour anticiper nos besoins en RH afin de les déployer et réussir nos missions ?



**FO** se demande bien évidemment à quel moment seront associés les formateurs ? Vous anticipez assurément la réponse : quand c'est possible !

Pour **FO**, il est essentiel, au vu des bouleversements annoncés, que les formateurs soient au centre de cette nouvelle organisation imposée par notre financeur, leur expertise étant nécessaire et suffisante pour mettre en œuvre cela !

Pour **FO**, cela risquerait fort de se traduire par encore plus de flexibilité et une surcharge de travail potentielle, avec des risques RPS sur l'ensemble des salariés.

**FO** rappelle que nous avons un dispositif de pré professionnalisation qui s'est évanoui au gré des injonctions des politiques et de nos financeurs, mais, ça, bien sûr, c'était avant !

**FO** se questionne : comment accompagner ces changements d'organisation et comment mesurer l'impact en termes d'organisation pédagogiques ? Quels sont les investissements en RH et en matériels pour réussir ce nouveau défi ? Car rien ne peut se faire sans financement de toute nature et engagement de la direction régionale !

Pour **FO**, avec ce sujet hautement sensible et risqué, soyons conscient que l'Afpa sera attendu sur le taux de placement. Gageons que cela ne se fasse au détriment des salariés en accroissant la charge de travail (au fait, à quand le « Grand Chantier National » ?) avec comme corollaire, l'augmentation de la productivité, de la précarité et donc du « précaire ».

En conclusion, **FO** s'inquiète fortement sur la gestion d'un collectif de plusieurs parcours individuels, sur des entrées et sorties décalées sur ce type d'organisation sans les allocations de moyens adéquats et justement proportionnés.

## §

### Prépa Compétences 2023 : « Patience et longueur de temps... »

Ce dispositif, déployé à l'AFPA depuis le second trimestre 2018, concernent 3 segments : les demandeurs d'emploi de longue durée, le public éligible au PIC et le dernier entrant, les bénéficiaires du RSA... et cela nous ramène au CSEE de décembre pendant lequel nous fûmes informés qu'une expérimentation locale sur 3 arrondissements de Marseille (4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup>) pour des bénéficiaires du RSA allait démarrer ... en début d'année ?

**FO** vous rappelle la sémantique des directions : « c'est en cours » et cela se fera ! « **Patience** »



La direction nous assure que les volumes sont là, et bien mieux, Pôle Emploi demande d'adapter le dispositif, en intégrant certaines de ses prestations. Alors, un volume potentiel de 3 800 parcours en portefeuille, cela rassure il est vrai, quoique... Pôle Emploi semble avoir des réticences, dans l'atteinte de l'objectif. Certes, les volumes de prescriptions semblent être là aussi, mais encore un peu de souplesse dans le dispositif serait également la bienvenue !

Bingo, l'Afpa a assuré à notre financeur que nous savions faire ! Et c'est avéré, la preuve en est, les performances sont réalisées, mais à quel prix ? Précarité bien évidemment ! Délocaliser certains sites pour couvrir les besoins des territoires n'est pas un nouveau sujet puisque **FO** avait interrogé les directeurs de centre lors de leur présentation « Ambition Territoire » sur la non-couverture des besoins des territoires et les réponses furent que Pôle Emploi y pensait ... « **Longueur de temps !** »



**FO** le rappelle : c'est déjà le cas depuis le début de Prépa Compétences et depuis le second semestre 2018 et donc, notre expertise est patente. Par exemple, de nouveaux sites comme Grasse dépendent de Nice-Cannes, mais aussi Briançon, en projet, rattaché à Gap, et bien d'autres...

Pour **FO**, l'analyse est évidente : déplacement du centre de gravité « Formation » vers encore plus d'accompagnement, relayé par un argument de la direction, les 3 800 parcours seront atteints, et au-delà s'il le fallait ... puisque l'Etat n'a de cesse que d'afficher son intention de confier à l'Afpa de plus en plus de missions d'accompagnement ! Alors, à quand une nouvelle dénomination et un nouvel acronyme ? « Dans les meilleurs délais » comme **FO** l'entend souvent !

## §

### Q.V.C.T., Le budget antagoniste...

Le budget Qualité de Vie et Conditions de Travail, c'est une somme d'argent en moyenne 5000 € par centre. Cet argent est destiné à améliorer vos conditions de travail. Malheureusement, il est trop souvent utilisé à l'insu de votre plein gré, les directions orientent votre argent pour financer leurs projets...



**Force ouvrière** vous donne quelques exemples de faits avérés :

- Avant, les directions offraient le repas de Noël, bien avant les budgets Q.V.C.T., maintenant, elle le finance avec votre budget Q.V.C.T....
- Avant, les directions organisaient des séminaires, maintenant, elle finance du team building sur votre budget Q.V.C.T....

Nous ne sommes pas opposés à ses activités nous sommes juste vent debout contre le moyen utilisé par les directions pour les financer.

On aurait préféré que les directions utilisent votre budget de façon loyale et sincère, encore un exemple pour illustrer nos propos :

- Pourquoi une direction finance l'intégralité de ses fauteuils sur le budget Q.V.C.T. alors qu'elle aurait dû solliciter votre budget pour financer seulement le surcoût de fauteuil ergonomique (ex. Prix d'un fauteuil classique 120 € prix d'un fauteuil ergonomique 200 €. 120 € devrait être pris sur le budget du centre, et 80 € sur votre budget Q.V.C.T. ). Si on avait fait cette répartition, votre budget aurait été utilisé dans le sens de l'accord. Mais surtout, on aurait certainement pu financer l'intégralité des fauteuils ergonomiques la première année de la mise en place de ce budget.

Il est temps que l'on arrête d'orienter nos choix à travers des techniques de manipulation. Pensez-vous que vos conditions de travail s'améliorent grâce à un écran diffusant l'information de votre centre ou un séminaire team building imposé un vendredi ?

En 2023, les boîtes à idées pour utiliser votre budget Q.V.C.T. sont à votre disposition, alors profitez-en pour les remplir avec vos idées !!! Evitez ainsi que ce budget ne devienne « Comment Vous Couillonner Tous ! »

## §

## Le GRN 166, l'extinction programmée !!!

Je vais vous conter un petit bout de l'histoire Afpaïenne que les moins de 20 ans à L'Afpa ne peuvent pas connaître.

Cela se passe sur le centre d'Istres : fut une époque où le GRN 166 était un des fleurons du centre, ses formations en hôtellerie restauration étaient réputées, on avait même des listes d'attente pour y rentrer, comme celle de cuisinier, et on y a même investi quelques millions d'euros pour les moderniser.

Mais aujourd'hui, on peut dire que le GRN 166 est mort, il ne restait plus que trois collègues sur ce dispositif. La direction leur a proposé à tous de nouvelles missions et soyez-en sûrs, ils ont relativement bien accepté, avec joie et sans aucun regret, leur nouvelle mission...

Le choix de raison prend souvent le pas sur le choix de cœur. La destruction des plateaux techniques sera sans doute une flèche en plein cœur à ceux qui auront été source de nouveaux départ pour de nombreux stagiaires qui se sont reconstruit dans ces lieux de formations.

### RÉOUVERTURE DES ZOOS



On nous a assuré que les cendres de ce GRN ne seront pas disséminées au 4 vents. Non !!!

Soyons aussi rassurés qu'une partie du matériel sera mis sur la bourse d'échange de l'Afpa, une autre sera stockée, et le reste sera détruit.

Force Ouvrière a le cœur serré de voir un nouveau dispositif de formation s'éteindre à jamais, car croire que demain, le GRN 166 renaîtra de ses cendres, tel le Phénix, n'est que chimères.

Et demain, à quelle formation ce sera le tour ?



## §

## e coin de l'InFO La retraite progressive

### LA RETRAITE PROGRESSIVE C'EST QUOI ?

La retraite progressive est un dispositif qui vous permet, en fin de carrière, de réduire votre activité professionnelle.

Vous touchez le salaire correspondant à votre activité à temps partiel et une partie de votre retraite (de base et complémentaire).

Pendant cette période, vous continuez de cotiser à la retraite.

Et lorsque vous cessez totalement votre activité professionnelle, votre retraite définitive est recalculée en tenant compte de cette période à temps partiel.

### LES CONDITIONS A REMPLIR POUR BÉNÉFICIER D'UNE RETRAITE PROGRESSIVE

Vous pouvez bénéficier de la retraite progressive de l'Assurance retraite du régime général de la Sécurité sociale si vous remplissez l'ensemble des conditions suivantes :



- Avoir au moins 60 ans
- Justifier d'une durée d'assurance retraite d'au moins 150 trimestres, tous régimes de retraite obligatoires confondus
- Exercer une activité salariée à temps partiel. Votre durée totale de travail doit être comprise entre 40 % et 80 % de la durée de travail à temps complet.

### COMMENT FAIRE SA DEMANDE

Dans l'accord GEPP, vous avez la possibilité de demander un temps partiel aidé.

Extraits de l'accord :

« Dans les trois années qui précèdent leur départ en retraite, les salariés seniors ont la possibilité de demander un passage à temps partiel. »

Vous devez effectuer votre demande de retraite progressive auprès de votre CARSAT :

L'attribution d'une retraite progressive par l'Assurance retraite du régime générale de la Sécurité sociale entraîne, sans démarche de votre part, le versement d'une retraite progressive par les régimes suivants si vous y avez également cotisé :

- MSA : MSA : Mutualité sociale agricole
- SSI : SSI : Sécurité sociale des indépendants
- Régime des professions libérales

En revanche, pour vos retraites complémentaires (Agirc-Arrco, Ircantec, etc.), vous devez déposer une demande spécifique dans ces régimes.



### DOCUMENTS A FOURNIR

Le Cerfa 10647\*03 (demande de retraite progressive) vous permet en tant que salarié relevant de l'Assurance retraite du régime général de la Sécurité sociale de demander à bénéficier de la retraite progressive.

Vous devez joindre à votre demande les pièces justificatives suivantes :

- Photocopie de votre contrat de travail à temps partiel ou à temps réduit en cours à la date de départ en retraite progressive
- Photocopie de votre pièce d'identité
- Photocopie de vos 2 derniers avis d'imposition sur le revenu
- Relevé d'identité bancaire
- Attestation de l'Afpaf précisant votre durée de travail à temps partiel et la durée à temps complet, applicable dans l'entreprise.

N'hésitez pas à contacter un de vos représentants **Force Ouvrière** pour répondre à vos questions.

## §

### Mobilisation pour la mère des batailles !

Frédéric Souillot, Secrétaire Confédéral Force Ouvrière l'a dit : « Si pour le gouvernement, la réforme des retraites est la mère des réformes, pour les organisations syndicales, ce sera la mère des batailles ! »

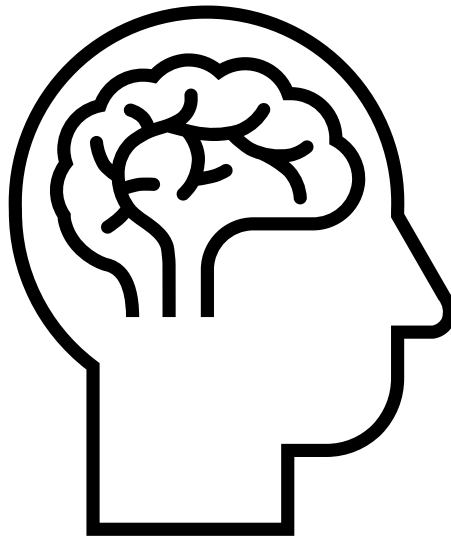




Fort heureusement, les salariés de l'Afpa se sont fortement mobilisés en PACA lors de ce jeudi 19 janvier 2023 puisque plus de 23% se sont portés gréviste, alors que la moyenne nationale, toujours pour les salariés Afpa, est de plus de 18%.

Gageons que nous serons plus nombreux lors de la journée de 31 janvier 2023 pour continuer à montrer que les salariés Afpa, comme une grande majorité des français est contre cette réforme.

Si les dividendes n'ont pas vocation à financer les retraites, pourquoi le travail devrait-il enrichir les actionnaires ?



## §

### Don't miss the show !

**Ne manquez pas le spectacle !** Cette phrase ne vient pas de moi mais du Docteur Serge Marquis, psychiatre mondialement reconnu qui a la particularité d'avoir développé un intérêt tout particulier pour le stress, l'épuisement professionnel et la détresse psychologique dans l'espace de travail.

Derrière cette simple phrase se cache tout un système que le psychiatre met en lumière à travers « Pensouillard » le hamster, qui se met à tourner dans la roue de notre imaginaire et qui nous fait oublier l'instant présent et la réalité des faits. C'est ce même mécanisme qui nous fait plonger dans la détresse psychologique et qui, loin de nous apporter une solution, nous enferme dans un labyrinthe sans sortie possible sauf si nous acceptons de nous faire aider et surtout si nous acceptons de lâcher prise.

Le pire, c'est que ces solutions sont simples puisque que nous les connaissons, mais en même temps terriblement difficile à mettre en place. La première action est d'apprendre à domestiquer « Pensouillard » en utilisant cette simple phrase « **Place ton attention !** ». Plus facile à dire qu'à faire, j'en conviens mais c'est regarder en face la réalité de ce que l'on a, de ce que l'on possède dans la situation à l'instant présent et sur laquelle on peut agir. Tout le reste n'est que suppositions, ragots, croyances, impressions qui incitent le hamster à courir plus vite dans la roue de notre esprit.

Et pour y arriver, il faut mettre en place la deuxième action qui consiste à développer sa **vigilance** et sa **conscience**, c'est-à-dire réfléchir à ce que nos pensées pourraient avoir comme conséquence si elles



se réalisaient. Qui a déjà pensé que le fait d'appuyer plusieurs fois sur le bouton d'appel de l'ascenseur le faisait arriver plus vite ? Et pourtant, tout le monde le fait. Ce cas est un cas typique que nous avons tous vécu mais qui, si nous y portons attention n'a aucun sens et aucune réalité tangible. Imaginez par ailleurs ce qui se passerait si l'ascenseur descendait plus vite ? Qu'arriverait-il aux personnes à l'intérieur de l'ascenseur ?

La troisième action consiste à retenir trois phrases « frigo », c'est-à-dire des phrases que l'on devrait coller sur le frigo pour les lire tous les matins afin de les retenir toute la journée lorsque une angoisse apparaît.

1. **Reviens ici !** c'est-à-dire ramène ton attention sur quelque chose de concret, ta respiration par exemple en essayant de respirer plus lentement.
2. **A qui je fais mal ?** Evidemment, la réponse est souvent très simple, à nous. >Et a-t-on envie de se faire mal ?
3. **Ai-je un problème en ce moment ?** Bien sûr, c'est le terme « en ce moment » qui est important. La plupart du temps, il n'y en a pas.

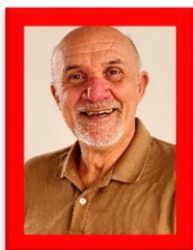
A chaque fois qu'une situation vous met mal à l'aise, posez-vous ces trois questions pour vous recentrer sur vous. Grâce à ces trois phases « frigo », vous êtes équipé pour affronter une grande partie des cas de stress professionnel et surtout de ne pas passer à côté du véritable **spectacle de votre vie**.

**Mais ne me croyez pas, ne croyez pas ce que je vous dis, faites-le !** Juste pour essayer... surtout lorsque vous sentez l'angoisse, la colère, l'incompréhension vous envahir.

Et pour ceux qui veulent passer un bon moment (16 minutes) et en apprendre plus sur le sujet, voilà le lien **YouTube** qui a inspiré cet article. [Don't miss the show - Ne manquez pas le spectacle! | Serge Marquis | TEDxToulouse - YouTube](#)



## Vos élus Force Ouvrière



**Yannick Girardin** **Virginie Debras** **Christian Moskal** **Fabienne Chaudron** **Marc Ganjoueff**

Merci de nous faire parvenir vos remarques, vos idées et pourquoi pas vos messages de soutien à l'adresse [fopaca@afpa.fr](mailto:fopaca@afpa.fr). Quelle que soit votre humeur, nous les prendrons avec sérieux et bienveillance.

N'oubliez pas aussi de relire nos précédents bulletins sur le site national **FO** en scannant le QR Code

